

Objet : réponse à la demande du commissaire Luc Lacharité

Le président du Conseil jeunesse de Montréal, M. Jonathan Lesage, et le représentant de Génération d'idées, M. Marc-André Ouellette, ont présenté le rapport « Repenser le centre-ville de Montréal - pour un cœur que bat au rythme de la jeunesse », dans le cadre de la consultation publique du PPU du Quartier des spectacles - Pôle du Quartier latin menée par l'Office de consultation publique de Montréal, le 12 novembre 2012.

À cette occasion, le commissaire Luc Lacharité a demandé aux exposants d'identifier les recommandations qu'ils jugeaient prioritaires. En réponse à cette requête, le Conseil jeunesse de Montréal et Génération d'idées vous soumettent les recommandations considérées comme telles :

1. Diversification de l'offre commerciale et de services

- 1.1. Établir un marché public de petite taille ou un marché Jean-Talon express, ouvert pendant quelques heures les fins de semaine, afin de permettre aux résidents de se procurer des produits frais et variés, notamment des fruits et des légumes, sans avoir besoin de se déplacer en dehors du Quartier latin. Également, l'établissement d'épiceries de quartier s'avère fort pertinent.

2. Bonification de l'offre de logement et de projets immobiliers

- 2.1. Diversifier l'offre de logements par type de propriété (locatifs, subventionnés, copropriétés) et par superficie (3½, 4½ et 5½) dans le but d'en encourager l'accessibilité à des jeunes, à des familles et à des personnes âgées, en tenant compte aussi des différences de revenus. Dans cette logique, le développement unique de condos ne doit pas être priorisé au détriment des autres types d'habitation.

3. Harmonisation du paysage urbain

- 3.1. Aménager le centre-ville de façon à lier les différents secteurs qui le composent et faciliter le passage d'un secteur à l'autre, afin de donner un sens de continuité.

4. Piétonnisation des rues

- 4.1. Poursuivre les efforts de piétonnisation entrepris au cours des dernières années afin de favoriser un environnement où la pollution sonore est diminuée et qui permettra le passage sécuritaire à vélo.

5. Création d'un pôle du savoir

- 5.1. Créer un pôle du savoir, un campus urbain réunissant les établissements d'enseignement, la Grande Bibliothèque et le CHUM.

6. Promotion du développement économique et culturel

- 6.1. Concrétiser des partenariats économiques et culturels afin de rendre accessibles les édifices des sociétés, des universités et des centres commerciaux après les heures de fermeture. Les jeunes pourraient profiter de ces espaces pour soutenir et promouvoir des événements culturels et pour bénéficier de lieux d'incubation de projets.

7. Réappropriation des espaces verts et création de lieux de rencontre

- 7.1. Favoriser la réappropriation du parc Émilie-Gamelin pour l'utiliser à son plein potentiel comme lieu de rassemblement pour les résidents du quartier, soit les étudiants, les familles, les jeunes et les personnes âgées.

8. Transport et déplacement

- 8.1. Prolonger la plage horaire du métro pendant la nuit pour permettre à la population de profiter de la vie nocturne montréalaise et pour faciliter les déplacements, particulièrement l'été, et ce, au moins le vendredi et le samedi.